



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de la Cour des comptes

La Cour des comptes désigne son président et ses deux vice-présidentes pour la période 2018-2019

Le mandat de deux ans de présidence de Mme Eliane Rey étant arrivé à son terme, M. Frédéric Grognuz a été désigné, conformément à la loi sur la Cour des comptes (art. 7 LCComptes), en qualité de nouveau président de la Cour des comptes du canton de Vaud pour la période 2018-2019. Mmes Eliane Rey et Anne Weill-Lévy sont désignées vice-présidentes pour cette même période.

La Cour des comptes est une autorité indépendante qui a pour mission de contrôler l'utilisation de tout argent public, sous l'angle de la performance en s'assurant principalement du respect des principes d'économie, d'efficacité, d'efficience et de durabilité, et subsidiairement du respect des principes de légalité et de régularité (art. 2 LCComptes).

Les rapports de la cour sont librement disponibles sur <https://www.vd.ch/cdc>

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03/01/2018

**Renseignements complémentaires : CdC Frédéric Grognuz, président de la Cour des comptes
Tél. 021 316 58 10 et 079 401 65 58, courriel : info.cour-des-comptes@vd.ch**